

# UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

## PV de l'AG 2012 (21 mars 2013)

### Début de l'AG

Monsieur Cima, ouvre la séance à 20 heures 10

Mme Dagnat fait le décompte des présents et représentés : 16 présents et 95 pouvoirs

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 292 ; contre 342 l'an dernier. La baisse de près de 15% s'explique par le fait que l'an dernier nous avons fait une campagne en direction des abonnés à la revue Que-Choisir qui avaient répondu présent en grand nombre (150) et n'ont pas renouvelé leur adhésion. De plus, nous n'avons pas fait de relances systématiques en 2012.

### Rapport moral

L'association a 35 ans.

Avant de commencer le rapport moral, M Cima salue l'arrivée de Mme Gals qui a pris contact avec nous pour participer aux enquêtes. À elle seule elle a d'ailleurs réalisé la dernière enquête nationale sur les centres de bronzage.

### Actions, enquêtes, représentation

1-Enquêtes nationale

Cette année nous avons réalisé l'ensemble des enquêtes proposées par notre fédération :

La Poste (délai d'acheminement du courrier)

Pharmacies (avortée pour cause de fuites dans la presse spécialisée)

Relevés de prix

Elles ont été assurées, comme l'an dernier, par Mme Dagnat, Mme Le Nevé, Mme Maarek, Mme Saint Léger, M Cima, M Fouché, M Platteau et M Vau.

Faute de temps et d'enquêteurs, nous n'avons pas pu réaliser les enquêtes locales prévues lors de la dernière AG : dépôts de matériels usagés dans les grandes surfaces ; professionnels de la construction qui ne daignent pas venir lorsqu'on les appelle pour faire des devis de travaux ; vente des timbres postaux.

2-Actuellement nous sommes membres :

-de la Commission Consultative des Services Publics Locaux Émeraude (traitement des ordures)

-de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de St Leu la Forêt (Marché municipal et prix de l'eau)

-de la CDAC (Implantation ou modification de grandes surfaces de vente)

-de la Commission des usagers de la sous-préfecture de Sarcelles (qui ne nous a pas contactées cette année)

-de la Commission des usagers de la clinique des Sources (Montmorency)

### Litiges (permanences, courrier, courriels)

Permanence à Ézanville.

Elle était assurée par Mme Phu qui a déménagé et ne pouvait plus s'en occuper. De plus, la fréquentation était extrêmement faible (1/mois). Nous l'avons donc supprimée.

Permanence à St Gratien par Mlle Maria, Mme Saint Léger, M. Cima, M. Fouché.

Durée des permanences : une heure, voire plus en cas d'affluence, par semaine (sauf pendant les vacances scolaires)

-le jeudi de 19h à 20h au Centre Culturel du Forum à St Gratien. (Officiellement nous ne donnons que la tranche horaire 19h/19h30 pour que les personnes n'arrivent pas au dernier moment).

La moyenne des personnes venues aux permanences (litiges et conseils) a nettement diminué (comme partout en France !) : 3 par séance avec une moyenne de 1 dossier à traiter par permanence. Nous avons traité 61 dossiers (110 en 2011). Ils concernent toujours les dépannages rapides, les téléphones mobiles, les FAI etc.

Logement : 11 (8 l'an dernier)

Assurance : 4 (14 l'an dernier)

Banques : 0 (4 l'an dernier)

Garagistes : 4 (11 l'an dernier)

Alimentation : 0

Équipement de maison (meubles, sav) : 3 (15 l'an dernier)

Énergie, environnement : 3 (1 l'an dernier)

Administration : 0 (1 l'an dernier)

Loisirs : 3 (4 l'an dernier)

FAI (Fournisseurs d'Accès à Internet), téléphonie mobile : 9 (20 l'an dernier)

Santé : 0

e-vente : 4 (6 l'an dernier)

Autres () : 19 (31 l'an dernier)

Remarque : On ne sait pas souvent si l'affaire est réglée (10% des satisfaits nous en font part). Par ailleurs nous sommes saisis parfois très tardivement (presque un an après les faits).

-Cette année aucun dossier n'a été traité sur GESTAL car le système n'est pas encore totalement au point (manque de fluidité ergonomique entre autres). GESTAL est plus utilisé par Mme Dargnat pour la gestion des adhérents que pour celle des litiges.

Depuis 2012 nous avons 2 boîtes aux lettres électroniques :

-la classique (1953@ufc-ul.org) ayant reçu 343 courriels,

-celle « imposée » par l'UFC national (contact@montmorency.ufcquechoisir.fr), ayant reçu 167 courriels, pratiquement tous liés à des litiges de non-adhérents, ce qui pose problème.

Cette boîte aux lettres électronique pose problème car, via l'UFC national, nombre de non-adhérents l'utilisent pour nous demander de l'aide. Doit-on les perdre en leur demandant de passer aux permanences ou passer beaucoup de temps pour les renseigner ? Le sujet mérite un débat qui ne peut être que national et qui l'est d'ailleurs ! (voir la rubrique « relations avec la Fédération »).

## **Moyens de communications**

-Répondeur (non enregistreur) qui nous permet d'informer beaucoup de « non adhérents » sur les heures et les lieux de nos permanences.

-Le site sur Internet ([www.ufc-ul.org](http://www.ufc-ul.org)) a 14 ans. Il fonctionne bien puisqu'il draine des « non adhérents » et nous permet de recevoir de nombreux courriels. M Cima a retrouvé un hébergeur gratuit pour l'instant.

-« gazouillis » sur Twitter, à l'adresse : <https://twitter.com/UFC953>

- Boîte aux lettres. Cette année nous n'avons pratiquement pas eu de courrier postal de non adhérents !
- Bulletin (Consommateur du 95) : Nous en sommes à la 32ème année de publication (1 par trimestre. Consultables sur notre site).

### Relations avec les 4 autres AL du 95

Bonnes relations nous permettant 1 ou 2 fois par an de comparer nos méthodes de travail.  
Notre AL tient le secrétariat de l'association départementale.

### Relations avec la Fédération

-Comme chaque année, l'UFC national nous demande un bilan complet et complexe de l'association : nombre d'adhérents, d'actifs, depuis quand..., si nous avons un bulletin local, un site...

- Le président a participé à la « journée des présidents 2012 » et à l'AG 2012 dans les Landes.
- Réalisation d'enquêtes nationales.

-Problème du « changement de cap » de l'UFC avec son « offre globale ». L'UFC national expérimente une solution « litiges » nécessitant des moyens matériels et humains que nous n'avons pas !  
Tous les membres du conseil d'administration ont souhaité s'associer à la démarche d'autres associations locales demandant qu'une assemblée générale extraordinaire se tienne avant fin juin afin d'éclaircir les rôles de chacun et en particulier cette « offre globale ». Un courrier en ce sens a été adressé au Président national le 14 courant avec, à l'ordre du jour « **Offre globale et propositions alternatives : quelle orientation donner à l'UFC ?** » et les titres de trois motions suivantes : « Confirmation du *principe d'indépendance et de non-discrimination entre les AL* », « Confirmation du *principe d'indépendance du mouvement* », « Confirmation du *principe de transparence et de démocratie* ». Copie à votre disposition.

### Prévisions

En 2013 notre objectif est de :

- Continuer le traitement des litiges et rayonner dans notre secteur
- Relancer l'activité des bénévoles professionnellement spécialisés pour certains types de litiges
- Motiver des bénévoles pour réaliser des actions
- Continuer la publication du « consommateur du 95 »
- Continuer à gérer notre site
- Continuer à faire les enquêtes nationales
- Essayer de réaliser les enquêtes locales programmées l'an dernier.
- Action en direction des élus pour faire adopter la loi sur les actions de groupe.

*Le Gouvernement doit déposer au Parlement, une proposition autorisant les actions collectives au niveau des Consommateurs, ceci en vue d'obtenir réparation d'un préjudice.*

*Nous sensibiliserons nos élus à ce sujet.*

### Rapport financier

Il est ensuite procédé, par Mme Dargnat, à la présentation du rapport financier (voir ci-après)

- Montant des cotisations : 28€ par an (1ère adhésion) 23€ les autres années.

- Abonnement au "Consommateur du 95" : 4€ par an. Gratuit pour les adhérents.

Nous avons des adhérents dans de nombreuses communes du 95. Plus de 5 adhérents dans les villes de : Deuil, Domont, Eaubonne, Enghien, Ermont, Franconville, Groslay, Montmorency, St Brice, St Gratien, St Leu, Sannois, Sarcelles, Soisy, Taverny.

Réadhésions : 63%

Nouveaux adhérents : 37%

Ce sont des chiffres que nous considérons comme satisfaisants.

### **Discussions à propos des rapports**

Problème litiges : comment être plus efficaces vis-à-vis des artisans qui ne nous répondent pas ? La solution est à chercher.

### **Votes des rapports**

Il est ensuite procédé, selon les statuts, au vote du quitus :

Rapport moral : 100% pour

Rapport financier : 100% pour

### **Renouvellement du CA**

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.

Les administrateurs sortants sont : Mme Saint-Léger (remplaçante de M Millereux, l'an dernier) et M. Cima.

2 actes de candidature ont été adressés au Président huit jours avant l'Assemblée Générale : Mme Saint-Léger et M. Cima.

Il est procédé au vote pour le renouvellement des administrateurs. Vote séparé pour chaque candidat.

Résultats : Mme Saint Léger élue : unanimité moins une abstention.

M Cima élu : unanimité moins une abstention.

### **Montant de la cotisation**

Après discussion sur les montants des cotisations : 28€ pour la première année d'adhésion ; 23€ pour chaque année suivante, il est décidé de ne pas changer les montants des adhésions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15. Elle est prolongée par une brève réunion des membres du CA pour élire le Bureau.

### **Election du Bureau**

Membres du CA

MMes Dagnat, Le Nevé, Renones, Saint Léger. MM. Broche (excusé), Cima, Fouché (pouvoir à Mme Dagnat).

Résultat des élections. Chaque membre du Bureau est élu à l'unanimité des présents et représentés :

Président : M Cima ; Trésorière : Mme Dagnat ; Secrétaire : M Fouché

## **Rapport financier. Compte d'exploitation 2012**

### **AG 2012 du 21 mars 2013**

#### **Sommes au 1<sup>er</sup> janvier 2012**

-Crédit Lyonnais	9 411.85 €
-Caisse d'Épargne	8 000.00 €

#### **Recettes de l'année 2012 :**

Adhésions	7 363.00 €
Dons reçus	645.00 €
Subvention de la DGCCRF	663.74 €
Vente abonnements Q.C	147.00 €
Remboursement frais transports par UFC que choisir	432.03 €
Intérêts Caisse d'Épargne	448,47 €
	<hr/> 9 699.24 €

#### **Dépenses de l'année 2012 :**

Assurances	465.07 €
Cotisation U.D	30.00 €
Frais de fonctionnement	2 407.53 €
Frais de déplacements	779.11 €
Achat abonnement Q.C	130.50 €
Part fédérale	1 658.40 €
	<hr/> 5 470.61 €

#### **Solde AU 31 DECEMBRE 2012 :**

-Crédit Lyonnais	8 192.01 €
-Caisse d'Épargne	13 448.47 €

# **UFC Que Choisir Vallée de Montmorency**

## **Membres du CA suite à AG 2012 du 21 mars 2013**

Président

M. CIMA Raymond

Trésorière

Mme DARGNAT Jacqueline

Secrétaire

M. FOUCHE Pascal

Autres membres du CA

Mme LE NEVE Isabelle

Mme RENONES Maria

Mme SAINT LEGER Paule

M. BROCHE Dominique